



## **Discours de M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat**

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

10 mai 2012 – 11 heures

Cérémonie nationale dans le Jardin du Luxembourg

Monsieur le Président de la République élu,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Président de la délégation à l'outre-mer, cher Serge Larcher,  
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,  
Madame la Présidente du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, chère Françoise Vergès,  
Monsieur le Maire de Paris,  
Mesdames et Messieurs les invités d'honneur, représentant les sept pays européens concernés par l'histoire de la traite et de l'esclavage,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Mesdames et Messieurs les sénateurs, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président, à quelques jours de votre investiture, je suis sensible à votre présence à ce moment solennel où nous commémorons les mémoires partagées qui forment, toutes ensemble, notre mémoire nationale.

On a du mal à l'imaginer, mais en plein XIX<sup>ème</sup> siècle, après la philosophie des Lumières, à l'époque de Victor Hugo, de Balzac, de Stendhal, comme le rappelait Aimé Césaire en 1948, « la razzia pille l'Afrique, la traite désorganise les royaumes indigènes, l'homme noir est chassé, traqué, domestiqué, transformé en marchandise exportable ».

« D'un côté la poésie, la science, la philosophie, [...] mais dans le même temps, sur les plantations antillaises, il y a des hommes, des femmes, des enfants que le fouet plie sur le sillon. Et on les marque au fer rouge. Et on les mutile. Et on les pend et on les vend. Ce sont des nègres. Cela est licite, régulier. Tout est dans l'ordre. Tels sont les faits. »

Entre le milieu du XV<sup>ème</sup> et la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, plus de 12 millions et demi de personnes furent déportées d'Afrique vers les Antilles, les Amériques et les îles de l'Océan Indien.

Plus d'un million et demi de captifs périrent dans les convois.

D'innombrables êtres humains, ont perdu la vie en Afrique lors des razzias et au cours des marches épuisantes vers les côtes d'où embarquaient les navires négriers.

Jamais nous ne connaissons le nombre exact des victimes de cette chasse à l'homme.

Dans cette économie de prédation généralisée, le rapt, le viol, et la torture sont des instruments courants.

Ils sont soumis par la force et par la violence.

Ils n'ont ni origines, ni histoire. Ils peuvent être achetés et vendus.

Le « code noir », applicable aux Antilles françaises, dit que l'enfant né d'une esclave est esclave.

Ils ne circulent qu'avec l'autorisation du maître. Leur témoignage est sans valeur.

Ils n'ont pas de droits.

« Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. » (Aimé Césaire)

Il fallut attendre la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour qu'un véritable mouvement abolitionniste se mette en marche en Amérique du Nord, puis en Angleterre et en France.

Il y eut en 1793 la déclaration de Toussaint Louverture à Saint-Domingue, appelant à déraciner « l'arbre de l'esclavage ».

Puis la première abolition par la Convention, en 1794, avant que la traite et l'esclavage ne soient rétablis en 1802.

Le Danemark fut le premier pays européen à abolir la traite, en 1803.

En 1844, les ouvriers de Paris rédigèrent une pétition invoquant le « grand principe de la fraternité humaine », pour que cesse l'esclavage.

Il fallut ensuite toute la passion de la justice, la persévérance inlassable de Victor Schœlcher, pour que l'émancipation soit réalisée dans les colonies françaises.

Longtemps, la figure de la victime passive et délivrée par la puissance coloniale fut la seule admise.

Mais les combattants les plus courageux contre l'esclavage ne furent-ils pas les esclaves eux-mêmes ?

Par leurs révoltes qui furent des combats à mort, face à des propriétaires qui ne voulaient rien céder de leur domination.

Par leur résistance, sur le sol africain et dans les colonies.

Par les sabotages et par le marronnage, nombre d'esclaves ont contribué à fragiliser un système écrasant.

La répression était sanglante, implacable. La lutte fut aussi violente que l'asservissement.

L'histoire de l'esclavage et de la traite n'est pas exclusivement l'histoire des descendants de négriers, ni celle des descendants d'esclaves.

Ce n'est pas seulement celle des outre-mer français.

C'est l'histoire de la France, du Portugal, des Pays-Bas, de la Suède, de l'Espagne, du Danemark et de la Grande-Bretagne, ici représentés par des historiens et des anthropologues.

C'est l'histoire de l'Europe et de l'humanité tout entière.

C'est notre histoire.

Car l'esclavage n'a pas été inventé au XV<sup>ème</sup> siècle.

Il a existé tout au long de notre histoire.

Mais les quatre siècles de traite atlantique constituent un phénomène unique. Les textes qui viennent d'être lus l'ont rappelé. Les siècles d'esclavage colonial ont racialisé, africanisé l'esclavage.

Longtemps cette histoire fut occultée, voire éradiquée. Après l'abolition en 1848, la mission coloniale devait être une mission de libération.

Il devenait alors difficile de justifier la participation de la France au commerce triangulaire.

On enseignait donc l'histoire coloniale, mais pas l'histoire de l'esclavage.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'esclavage dans les colonies européennes n'est pris en compte qu'au moment de son abolition.

Jusqu'aux années quatre-vingt dix, on enseigne donc la disparition de l'esclavage, et non son histoire.

Mais le déni avait trop longtemps donné l'illusion que l'on pouvait vivre ensemble en taisant ce qui gênait.

Il allait laisser la place à l'incompréhension et à la rancune.

« Je ne suis pas esclave de l'Esclavage qui déshumanisa mes pères » écrivait Frantz Fanon dès 1952.

Poursuivant cette réflexion, Édouard Glissant explicita en 1981 cet appel à l'analyse critique, dans son Discours Antillais : « L'esclave est d'abord celui qui ne sait pas. L'esclave de l'esclavage est celui qui ne veut pas savoir. »

Après les initiatives lancées à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition, l'intervention du législateur allait être déterminante pour engager et diffuser cette analyse.

Portée par Christiane Taubira, par la mobilisation des associations antillaises, réunionnaises et africaines, des élus et des chercheurs, la loi est votée à l'unanimité par le Sénat le 10 mai 2001.

Elle reconnaît que la traite et l'esclavage perpétrés à partir du XV<sup>ème</sup> siècle aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes, constituent un crime contre l'humanité.

Nous devons prendre en compte l'histoire des traites et de l'esclavage, rétablir les faits, montrer leur complexité.

Peu à peu, cette histoire se voit accorder la place conséquente qu'elle mérite.

Cet énorme travail est celui des historiens, des chercheurs.

C'est celui des enseignants et des associations.

C'est enfin celui des institutions de la République, qui doivent favoriser la discussion et l'échange, pour que cette histoire soit partagée, reconnue, valorisée.

La délégation sénatoriale à l'outre-mer et le Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage y ont fortement contribué hier, lors d'une rencontre consacrée aux « mémoires croisées » de notre passé colonial.

La recherche accomplit des progrès importants.

Malgré la déshumanisation qui leur était imposée, les esclaves gardaient leur humanité. Leurs récits nous transmettent une leçon de courage.

Aux Antilles françaises, à la Réunion, à l'Île Maurice, au Brésil, à Cuba, en Louisiane, en Afrique de l'Est, du Sud et au Ghana, des recherches archéologiques renouvellent nos connaissances sur l'habitat et sur la réalité quotidienne des esclaves.

Les découvertes de l'histoire récente illustrent la force de l'esprit de résistance. Elles nous rappellent que la liberté n'a pas de prix.

L'histoire de l'esclavage et des résistances à l'esclavage a trop longtemps été oubliée.

Il y a là un gigantesque vide qu'il faut aujourd'hui combler.

Cette histoire doit être davantage mise en relation avec le processus de construction de la Nation française.

Comblé ce vide, c'est faire l'effort de porter un autre regard sur l'universalisme républicain.

C'est regarder la France dans sa diversité, et non comme une entité uniforme et abstraite, dépourvue de fondement historique, c'est aider à notre unité nationale et au rassemblement du peuple de France.

C'est donner toute leur force aux principes universels de liberté, d'égalité et de fraternité, et prendre l'engagement de lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes d'asservissement.

Vive la République !

Vive la France !